Les neuf actions du PNA

1. Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2029

2. Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant l'espèce

3. Appliquer une gestion adaptée des milieux abritant l'espèce

4. Favoriser la prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagement du territoire

5. Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'EEE* en milieu naturel

6. Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur l'espèce

7. Former et sensibiliser différents publics à la conservation de l'espèce

8. Accompagner une stratégie de reconnexion des populations

9. Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de populations

*EEE : Espèce Exotique Envahissante

Pour en savoir plus

Sites internet :
http://lashf.org/pna-cistude-deurope/
http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/cistude-d-europe-r4355.html

Contacts :

Structure animatrice
Société Herpétologique de France
Stéphanie THIENPONT
stephanie.thienpont@lashf.org

DREAL coordinatrice
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Séverine HUBERT
Chargée de mission biodiversité - Rhône
severine.hubert@developpement-durable.gouv.fr
pme.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees

Rédaction : Société Herpétologique de France
Relecture : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Comité de pilotage du PNA Cistude
Crédits photographiques : Laurent Barthe, Mélanie Hugon, Zoey Owen-Jones, Stéphanie Thienpont
Illustration : Benoît Perrotin
Conception graphique : Société Herpétologique de France
Plaquette réalisée avec le soutien financier de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Novembre 2020

PLAN NATIONAL D'ACTIONS
en faveur de la Cistude d'Europe
Emys orbicularis
2020-2029

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

La Cistude d'Europe

Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)

Carapace lisse, légèrement aplatie et de couleur sombre

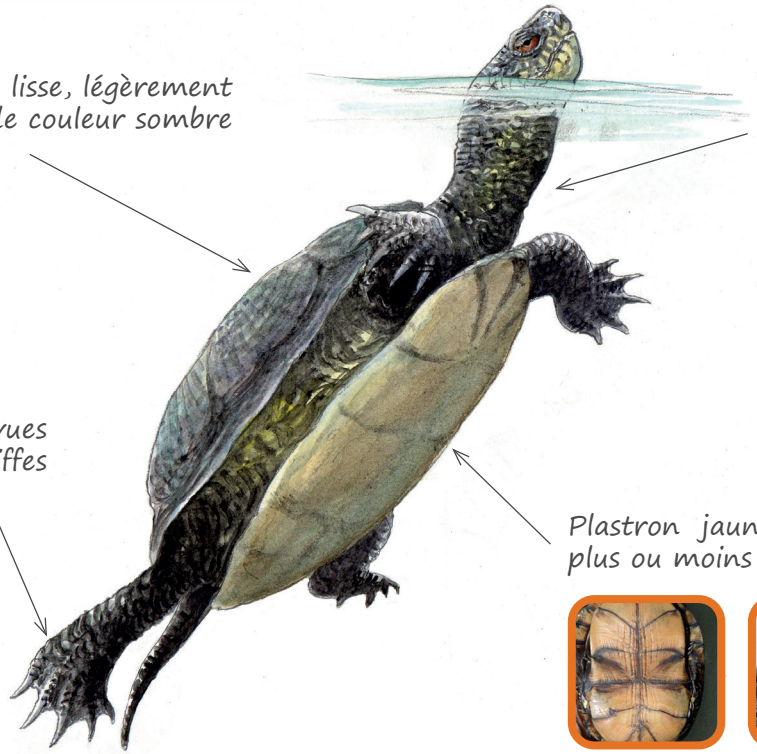

Ponctuations ou lignes jaunes sur les pattes, la tête, la queue et la carapace

Pattes palmées et pourvues de fortes griffes

Plastron jaunâtre à rougeâtre plus ou moins maculé de noir

Répartition

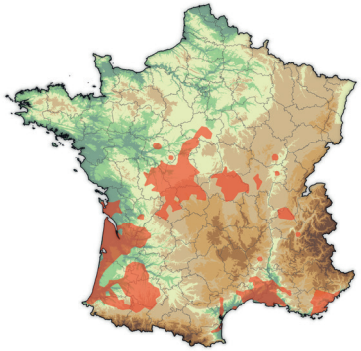

La Cistude d'Europe est présente du nord de l'Afrique au sud, jusqu'à la Lituanie au nord, du Portugal à l'ouest jusqu'à la mer d'Aral en Asie centrale à l'est.En France, l'espèce est présente dans huit régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Grand Est.

Biologie

La Cistude d'Europe fréquente plusieurs types de **milieux humides** de plaine : étangs, rivières, milieux alluviaux, marais d'eau douce à légèrement saumâtre, mares permanentes et même temporaires, canaux, tourbières, embouchures de fleuve, petits torrents à débit temporaire. Elle se nourrit dans l'eau, principalement d'invertébrés aquatiques. On peut l'observer, surtout au printemps, en insolation sur des supports bordant la zone en eau.
Lors de la ponte, les femelles quittent le milieu aquatique à la recherche de **milieux ouverts et non inondables** pour déposer leur œufs.
L'hivernation se déroule de novembre à février, dans l'eau, au sein de secteurs présentant une couverture végétale dense.

Pourquoi un PNA ?

Bien que soumise depuis plusieurs décennies à de multiples atteintes d'origine anthropique, la Cistude d'Europe a réussi à subsister sur une aire de répartition suffisamment vaste pour permettre son maintien à long terme si des mesures de conservation spécifiques sont prises en sa faveur.

Toutefois, elle doit faire face à de nombreuses menaces dont :

- La **disparition et la dégradation de ses habitats,** en raison des changements de pratiques agricoles, de l'asséchement des zones humides, de la pollution, etc,
- La **fragmentation du paysage** liée aux infrastructures linéaires de transport ou à l'urbanisation,
- L'**introduction d'espèces exotiques** dans le milieu naturel, et en particulier les espèces de tortues achetées en animaleries et relâchées dans le milieu naturel.

Le PNA 2020-2029 en faveur de la Cistude d'Europe identifie neuf actions ayant pour objectif d'assurer la conservation de l'espèce à long terme.